



FICHE PROGRAMMATION

BILAN DE COMPETENCES

Public

Tout public

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Analyser sa situation actuelle et de se déterminer par rapport à des changements voulus ou contraints.
- Analyser ses compétences professionnelles et personnelles et le cas échéant de les faire évaluer.
- Repérer les éléments de son expérience transférables à de nouvelles situations professionnelles.
- Identifier ses valeurs, intérêts, aspirations et potentiels.
- Recueillir et de mettre en forme les éléments permettant d'approfondir ou de préciser un projet professionnel.
- Confronter ses pistes et cibles professionnelles aux possibilités de l'entreprise ou du marché de l'emploi.
- Identifier les difficultés à surmonter ainsi que les atouts mobilisables par rapport à des pistes et cibles professionnelles adaptées, élargies ou nouvelles.
- Formaliser un projet professionnel et un parcours de retour à l'emploi conciliant ses capacités et aspirations avec les possibilités offertes par l'entreprise ou par le marché du travail.

Contenu

Phase 1 : Contractualisation et diagnostic

Durée estimée : Un ou deux entretiens individuels

Ces temps d'entretien permettront d'informer le bénéficiaire sur la définition et les objectifs de la prestation et d'instaurer les prémisses d'une véritable alliance de travail avec le bénéficiaire, alliance qui devra être nourrie tout au long du bilan. Celle-ci conditionnera la qualité de leur coopération et la réussite du bilan. Cette alliance passe notamment par des conditions d'écoute, de confidentialité, de prise en compte des caractéristiques de la personne, de mise en lumière des objectifs et conditions et de réalisation d'un bilan, et, lors des phases suivantes, de co-exploitation et d'aide à une appropriation intégrative des différents éléments qui seront issus du bilan.

Lors de cette phase sera effectuée, en synergie par le bénéficiaire et la psychologue et à partir d'une première approche des attentes et besoins du premier, une première analyse des tenants et aboutissants de la situation-problème du bénéficiaire. Cette analyse sera le point de départ du bilan et des investigations réalisées lors de la phase suivante.

Phase 2 : Investigation

Durée estimée : Cette phase, d'une durée variable et adaptée aux besoins du bénéficiaire se déroule généralement sur une période de trois à douze semaines.

Elle comprend au minimum trois entretiens individuels conduits par la psychologue.

En fonction de la première analyse réalisée lors de la phase 1, la psychologue et le bénéficiaire pourront réaliser une série d'investigations (à l'aide d'entretiens, d'enquêtes sectorielles, de tests, de portefeuilles de compétences, d'enquêtes métiers, de rencontres avec des professionnels...) portant sur les dimensions considérées comme déterminantes dans la problématique de la personne. Il pourra ainsi être fait appel à quatre principaux registres d'investigation :

- le registre du « *rapport au travail* » : centralité du travail, valeurs de travail, préoccupations de carrière, leviers et obstacles d'ordre motivationnel dans la situation de travail.
- le registre des « *compétences* » à partir d'une analyse des activités, du repérage des compétences et acquis, une recherche des « pivots de transférabilité.
- le registre des *potentialités cognitives* (efficacité et capacité d'apprentissage) et conatives (dont les caractéristiques de personnalité) *soit voisine, évolutive etc..*)
le registre du choix d'une activité professionnelle (qu'elle soit très différente de l'activité actuelle du bénéficiaire ou qu'elle soit voisine, évolutive etc..).
- le registre du choix d'une activité professionnelle (qu'elle soit très différente de l'activité actuelle du bénéficiaire ou qu'elle soit voisine, évolutive etc..).

Tous les autres registres concourent à ce choix.

Ce travail se construit en interaction et en allers et retours tout au long du bilan.

Il suppose, en clôture du bilan, une aide à la prise de décision, souvent une aide au compromis tout en évitant un malaise identitaire qui peut conduire à des formes variées d'échec (dont la non mise en œuvre des « plans d'action »).

Ces investigations pourront être réalisées, selon les cas, soit en présence de la psychologue (entretiens individuels – au minimum trois entretiens seront réalisés à ce stade, restitution des résultats aux tests éventuels, analyse de l'expérience...), soit par le seul bénéficiaire, sous l'impulsion et le suivi de la psychologue (enquêtes métier, salle de documentation, évaluation par formateur, ...).

Phase 3 : Conclusion du bilan

Objectifs :

Favoriser une récapitulation des résultats détaillés de la phase d'investigation qui en permette la meilleure appropriation possible par le bénéficiaire,

Mettre en place un plan d'actions concret intégrant les principales étapes de la mise en œuvre du projet privilégié, formaliser le document de synthèse.

Contenu et organisation :

Durée estimée : Cette phase se déroule sous la forme d'un (ou deux) entretiens individuels.

Les investigations réalisées au cours des étapes précédentes sont resituées par rapport à la problématique actuelle de la personne. Le(s) projet(s) professionnel(s) ayant émergé lors des phases précédentes est décliné en un (ou plusieurs) plan(s) d'action réaliste(s) et réalisable(s), et formalisé dans un document de synthèse qui est finalisé avec le bénéficiaire. La rédaction de ce document prend en compte les usages que le bénéficiaire pourrait être amené à en faire avec un tiers (notamment l'entreprise). D'autres documents confidentiels peuvent être produits à son seul usage.

Un entretien de suivi avec la psychologue référente pourra avoir lieu s'il a été préalablement contractualisé (lors de la phase 1).

v